

Réunion du 12 décembre 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Laurent FURST, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Claude FROEHLI, Monsieur David HECKEL, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Marie-Paule LEHMANN, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN

Procuration(s) : Monsieur Jean-Paul WIRTH ayant donné pouvoir à Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Eric ELKOUBY ayant donné pouvoir à Maître Raphaël NISAND, Monsieur Francis GRIGNON ayant donné pouvoir à Monsieur Louis BECKER, Monsieur Robert HERRMANN ayant donné pouvoir à Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Jean MATHIA ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Laurent FURST

**N° CG/2011/99 - Animation et promotion économiques - 213
Propositions financières Budget Primitif 2012**

Après en avoir délibéré, le Conseil Général :

- approuve les dispositions du rapport traduites dans le budget primitif 2012, pour un montant total de 5 386 089,38 €

- décide au titre de l'exercice 2012 d'attribuer aux organismes ci-après les subventions suivantes :

- . Association TGV Rhin-Rhône-Méditerranée : 22 870 €
- . Association TGV Est Européen : 2 000 €
- . Fédération régionale des métiers d'art d'Alsace (FREMAA) : 10 000 €
- . Société d'encouragement aux métiers d'Art (SEMA) : 1 530 €
- . "Fond'Action Alsace" : 6 000 €

- décide de mettre fin à compter de l'exercice 2012 au soutien départemental à l'Association "Strasbourg Convention Bureau".

Non participation au vote : Monsieur Rémi BERTRAND

Pour extrait conforme :
Pour le Président
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20111212-62853-DE-1-1_0
Acte certifié exécutoire au : 19/12/11